

Comité de Mantes

**Non à la fermeture du bureau de poste de Gassicourt !
Maintien des emplois et de toute l'activité !
L'État est responsable, il doit intervenir et empêcher la fermeture !
L'argent pour les services publics, les hôpitaux et l'école, pas pour la guerre.**

Le bureau de poste du quartier de Gassicourt est menacé de fermeture. Il n'est plus ouvert que l'après-midi de 14 à 17 heures et le samedi matin.

Depuis le 1^{er} juillet, les lettres recommandées et les colis sont déposés dans une épicerie voisine qui est dénommée « point de contact postal. » Dans un point de contact postal, de nombreuses activités postales n'existent pas, il n'y a aucune confidentialité, et surtout pas de banque postale alors que c'est la banque la plus utilisée par les allocataires pour percevoir le RSA ou d'autres allocations.

Dans le département des Yvelines, sur les 175 points de contact existants de La Poste, seuls 87 sont encore des agences postales, les autres sont des commerces n'assurant que la vente de timbres et la réception des colis et recommandés.

A la suite de nombreuses réactions d'élus et de la population, la fermeture qui devait intervenir le 1^{er} juillet serait repoussée au 1^{er} trimestre 2025. Il est donc encore temps d'intervenir.

L'État a signé avec La Poste un contrat de présence postale territoriale et lui verse chaque année une subvention de 170 millions d'euros pour financer le maintien des bureaux de poste de proximité.

L'État est responsable, il doit intervenir et empêcher la fermeture !

Pour sa part, le Parti des Travailleurs se prononce contre la privatisation de La Poste et pour le retour de La Poste en service public. Le Parti des Travailleurs agit pour aider à la mobilisation des travailleurs, maintenant, pour toutes les revendications.

L'argent pour les services publics, les hôpitaux et l'école, pas pour la guerre.

Maintenant, tout de suite, balayer la Vème République, pour un gouvernement de rupture ouvrière pour appliquer ce qui est contenu dans le vote du 7 juillet.

Une première réunion s'est tenue mercredi 10 juillet 2024 en présence d'un représentant CGT des personnels de la poste, d'habitants du quartier, de l'ancien conseiller municipal Marc Jammet, de représentant du député Benjamin Lucas, de représentant du conseiller municipal Guillaume Quevarrec, de militants du PCF et du PT. Le lancement d'une pétition, des actions - notamment en direction du sous-préfet qui représente l'État -, ont été discutés.

L'unité la plus large doit se réaliser pour le maintien du bureau de poste de Gassicourt, des emplois et de toute l'activité postale !